

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

**Principales conditions tarifaires
En vigueur au 1^{er} janvier 2026**

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Pour plus d'informations,
rendez-vous en agence
ou sur

www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine
(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Extrait standard des tarifs¹

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Part Base)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Crédit Agricole en Ligne Part Base	GRATUIT
Tenue de compte	2,00 €/MOIS soit, pour information 24,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard / Visa	50,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard / Visa	50,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte Mastercard	38,00 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) Carte Mastercard	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5ÈME RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Sécuricompte Plus	24,00 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel hors virement instantané) ² • En agence • Par Internet	5,40 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

¹ Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

² Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Economique Européen (EEE) (Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 12

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.5

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance P.7

Internet
Téléphone avec Filvert Service Vocal
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation et la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement P.8

Cartes
Paiement par carte
Retrait par carte
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services P.14

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Eko
Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents P.24

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

	Découverts et Crédits	P.26
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	Épargne et Placements financiers	P.28
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.31
	Cotisation carte pour les 12 / 17 ans Cotisation carte pour les 18 / 25 ans Offres groupées de services Incidents et irrégularités Crédits et Découverts Epargne et placements financiers Assurance	
	Assurances et Prévoyance	P.33
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	P.35
	Autres services	P.36
	Banque Privée Protection des particuliers Magazines	
	Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement	P.38
	Résoudre un litige	P.41

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine.fr (gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Ouverture de compte campagne électorale ▲●	930,00 €
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint :	
- Sans lettre recommandée	34,90 €
- Avec lettre recommandée	48,20 €
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT
(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier mentionnés par le symbole ▲)	



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA classique ou instantané (ces derniers pouvant être réalisés aux guichets ou à distance), des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ¹
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé quinzaine ou décadaire	1,50 €/RELEVÉ	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	FORFAIT 10,00 € + 2,50 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	8,50 €/RELEVÉ	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Attestations diverses : par date d'arrêté	20,00 €	
Frais de convention de communication - envoi relevés:		
- regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe	GRATUIT	
- une enveloppe par compte	10,00 €/AN	

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲● (gratuit pour les détenteurs d'offres MBQ, CAC et CSCA)	2,00 €/MOIS
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30,00 €/AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA (hors virement instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1,10 €/MOIS
Lettre de relance pour actualisation du dossier client	15,00 €

Services en agence

Mise à disposition de fonds	38,40 €
Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage (retrait minute) ² ▲● Dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine	5,00 €/RETRAIT
Retrait d'espèces de dépannage (par chèque) Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	GRATUIT
Frais de location de coffre-fort	A PARTIR DE 100,00 €/AN
Frais de location de coffre-fort saisonnier	A PARTIR DE 11,50 €/MOIS
Frais ouverture coffre-fort (clé perdue/cassée) Dans le cas où ce rendez-vous ne serait pas honoré	535,00 € TTC 300,00 € TTC

Frais de recherche de documents³ (documents et/ou opérations bancaires et/ou copies de chèques avec bénéficiaires externes)

Forfait	16,00 €
+ par document ou opération	2,15 €

Le Change (billets de banque)

Commission d'échange Taux de conversion de la devise	3,10 %
Commission d'opération fixe par bordereau Par compte	5,70 €

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Aquitaine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Internet

Service de banque à distance par Internet

CAEL PART BASE

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲●

CAEL PART RIB

Services inclus dans PART BASE + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 12 ordres par an

GRATUIT

- Moins de 12 ordres par an

120,00 €/AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 29.

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine

- Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Ma Banque

- Envoyer de l'argent avec Wero²

- Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin³

- Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec un accès à Internet

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation et la gestion du compte par SMS

Alerte écopage (mensuelle)	GRATUIT
Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Alerte achat à distance	GRATUIT
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	GRATUIT
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	GRATUIT
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	GRATUIT
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT



Bon à savoir !

L'alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations est un service gratuit qui permet de vous informer d'une situation débitrice non autorisée de votre compte et de la présence éventuelle d'opérations susceptibles d'être rejetées. Après réception du SMS le matin, vous disposez de la journée pour régulariser votre compte, ce qui vous permettra de ne pas subir de commissions d'intervention ni de frais de rejets, sous réserve du respect de l'horaire maximal de régularisation du compte indiqué dans le sms.

Un bon moyen d'éviter des frais pour incident !



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

(cotisation prélevée annuellement ou mensuellement selon la carte)

CATÉGORIES DE CARTE

Carte de débit

	Débit immédiat ou Débit fin de mois annuel	Débit immédiat ou Débit fin de mois mensuel
Fourniture d'une carte de débit (à autorisation systématique)¹		
- Prélude ²	29,90 €	
- L'autre carte ▲●	19,80 €	
- L'Autre Carte Tutelle	19,80 €	
- Mastercard à autorisation systématique	38,00 €	
Fourniture d'une carte de débit internationale		
- Visa Classic, Mastercard Standard	50,00 €	4,16 €
- Mastercard Eko	36,80 €	
- Mastercard Globe Trotter ³	50,00 €	4,16 €
- Gold Mastercard, Visa Premier	145,00 €	12,08 €
- World Elite Mastercard, Visa Infinite	334,00 €	27,83 €
- Carte Gold Biométrique	160,00 €	

¹ La carte à autorisation systématique peut être refusée par certains commerçants ou pour certaines opérations comme les péages d'autoroute ou certains parkings.

² Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023.

³ Carte non commercialisée depuis le 12/03/2025.

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit fin de mois
Mastercard Cartwin ^{1*}	51,30 €/AN	51,30 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ^{1*}	140,00 €/AN	140,00 €/AN

* Uniquement commercialisée en Débit fin de mois sociétaire.

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ²⁻⁴	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire Aquitaine ³	10,30 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Nationale ⁴	19,80 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Tutelle	19,80 €/AN



Bon à savoir !



Lorsque vous souscrivez des parts sociales, vous détenez une carte bancaire sociétaire : celle-ci vous permet de disposer de Points OUI distribuables à l'association de votre choix. Le programme OUIJAGI! est un programme de valorisation du sociétariat. Pour plus d'informations: <https://ca-ouijagi.fr/>



Les cartes de paiement à débit fin de mois et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.



Sur un même compte uniquement :

- Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement, sauf cartes l'Autre Carte et Libre Service Bancaire Aquitaine, réduction de 40% sur la cotisation de la carte la moins chère
- En présence d'une formule Essentiel, Premium ou Prestige, la seconde carte bénéficiera d'une réduction de 40%, si elle est de gamme égale ou inférieure à la carte comprise dans la formule.

¹ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention «Carte de CREDIT» au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat: le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin pose en sus la mention «DEBIT».
- carte à débit fin de mois (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement): le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement ou intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

⁴ Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023 pour la carte Libre Service Agence et depuis 2014 pour la carte Libre Service Bancaire Nationale.

Paieement par carte

Paieement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●	GRATUIT
Paieement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)*	
● Frais fixes	1,00 €/OPÉRATION
● Frais variables	3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
● Frais de change éventuels ²	
Autres paieements par carte^{3*}	
● Frais fixes	1,00 €/OPÉRATION
● Frais variables	3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
● Frais de change éventuels ²	

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Prelude	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
L'autre carte ▲●	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Eko (hors offre)	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT A PARTIR DU 26 ^{ÈME} RETRAIT/AN
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT A PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
- Mastercard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - World Elite Mastercard - Gold Biométrieque - Visa Infinite - Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)*

● Frais fixes	5,10 €/RETRAIT
● Frais variables	3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
● Frais de change éventuels ²	

Autres retraits d'espèces par carte^{3*}

● Frais fixes	5,10 €/RETRAIT
● Frais variables	3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
● Frais de change éventuels ²	

Retrait d'espèces à un guichet en Euro en France

● Au Crédit Agricole	GRATUIT
● Dans une autre banque	7,50 €/RETRAIT

Retrait d'espèces à un guichet en Euro dans la zone Euro ou dans un pays de l'EEE	7,50 €/RETRAIT
--	-----------------------

Retrait d'espèces à un guichet en devises dans un pays de l'EEE	7,50 €/RETRAIT
	+ 3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Retrait d'espèces à un guichet : autres retraits par carte³	7,50 €/RETRAIT
	+ 3,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 1230/2021).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021.

* Exonéré pour les cartes Débit fin de mois Mastercard GOLD et WORLD ELITE, Visa PREMIER et INFINITE, et pour les cartes Mastercard Mozaïc Black Débit immédiat. L'exonération ne concerne pas les frais éventuels de conversion, les frais de change et les frais des banques étrangères.

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Autres services par carte

Envoi automatique de la carte à domicile par pli simple	GRATUIT
Envoi de la carte en agence	5,00 €
Carte reçue en agence et envoyée au domicile sur demande du client	
• Envoi par pli simple	2,10 €
• Envoi en recommandé avec avis de réception en France (frais de poste inclus)	10,70 €
• Envoi en recommandé avec avis de réception à l'étranger (frais de poste inclus)	21,40 €
Carte envoyée à domicile et retournée non distribuée	
• Envoi à la nouvelle adresse sur demande du client (pli simple)	2,10 €
• Destruction de la carte	5,00 €
Carte de secours¹	10,00 €
Commande ou remplacement de carte urgente	16,50 €
Carte de dépannage à l'étranger²	71,80 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	14,40 €
Gratuit pour les mineurs	
Frais de refabrication de la carte (en cas de détérioration ou volée)	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte perdue	12,30 €
Modification des plafonds d'utilisation	
• Par Internet ou en agence à la demande du titulaire de la carte (dans les habilitations de l'agence)	GRATUIT
• En agence à la demande du titulaire de la carte (au-delà des habilitations de l'agence)	10,30 €
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Recherche sur opération carte débitée (retrait et/ou paiement immédiat ou différé)	10,30 €

Virements

Virement SEPA³

Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Economique Européen (EEE) (Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 12.

Emission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte de la Caisse Régionale Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris vers une autre Caisse Régionale) ⁴	GRATUIT	5,40 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte de la Caisse Régionale Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris vers une autre Caisse Régionale)	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte de la Caisse Régionale Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris vers une autre Caisse Régionale)	GRATUIT	1,50 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	5,40 €

¹ Carte non commercialisée

² Toutes cartes standards et cartes Premium débit immédiat

³ SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en Euros. Zone SEPA : cf. carte p. 40

⁴ Pour les pays n'appartenant pas à l'Espace Economique Européen (EEE), comme la Suisse et le Royaume-Uni, le règlement UE n°1230/2021 ne s'applique pas. Le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

Réception d'un virement SEPA provenant d'un compte détenu dans un pays de l'EEE ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,00 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,00 €

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
Via WERO ¹ - Application Ma Banque	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Virements internationaux (y compris virements SEPA de et vers la Suisse et le Royaume-Uni)²

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,05% avec un montant minimum de 19,80€.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf carte page 40), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

EMISSION DE VIREMENT INTERNATIONAL EN EUROS OU AUTRES DEVISES (en agence ou par Internet)		
Frais par virement international émis (occasionnel ou permanent)	Par Internet	Par Agence
	0,08 % minimum de 16,70 € maximum de 48,10 €	0,10 % minimum de 20,90 € maximum de 60,10 €
Frais de mise en place d'un virement international permanent	Par Internet	Par Agence
	5,80 €	
RÉCEPTION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL EN EUROS OU AUTRES DEVISES ▲●		
Frais par virement international reçu	Par Internet	Par Agence
	17,90 €	



Bon à savoir !

Lorsque un virement est initié vers un bénéficiaire situé hors zone UE, l'ordre est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire. Aucuns frais supplémentaires ne sont appliqués et, si vous ou votre bénéficiaire le demandez, nous procédons à l'annulation de cette conversion sans frais. Avant l'exécution de l'ordre, vous pouvez demander auprès de votre conseiller que nous ne réalisions aucune conversion.

¹ Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisée. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

² Pour les pays n'appartenant pas à l'Espace Economique Européen (EEE), comme la Suisse et le Royaume-Uni, le règlement UE n° 1230/2021 ne s'applique pas. Le tarif appliqué est celui des virements internationaux

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	1,15 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Commande de carnet de remises de chèques	1,00 €
Envoi automatique du chéquier ou du carnet de remises à domicile	
• en pli simple	1,80 €
• en lettre suivie (frais de poste inclus)	10,20 €
Envoi du chéquier ou du carnet de remises en agence	GRATUIT
Chéquier ou carnet de remises reçu en agence et envoyé au domicile sur demande du client	
• en pli simple	1,80 €
• en lettre suivie (frais de poste inclus)	10,20 €
Frais d'opposition chèque ou chéquier par l'émetteur	20,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ¹ ▲	16,00 €
Frais de destruction de chéquier (chéquier reçu en agence et non récupéré par le client au-delà de 60 jours , ou pli avisé non réclamé ou pli refusé par le destinataire)	8,00 €
Chèques internationaux	
• Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	0,15% - Mini 20,90 €
• Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	0,15% - Mini 45,00 € - Maxi 176,00 €
• Frais chèque impayé	150,00 €

¹ Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus) CF. page 31

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 / an exonérées

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit fin de mois) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi automatique de la carte en pli simple au domicile

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

33,00 € /MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Paielement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium²

SécuriWEB Premium

33,00 € /MOIS

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régál, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention³ : 3 / an exonérées

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi automatique de la carte en pli simple au domicile

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁴

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Sociétaire
15,00 € /MOIS

Non sociétaire
16,00 € /MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁴ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an gratuits

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Paieement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : les retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Sociétaire
15,00 € / MOIS

Non sociétaire
16,00 € / MOIS

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention³ : 1 / an exonérée

10,00 € / MOIS

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi automatique de la carte en pli simple au domicile

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an gratuit

Retrait d'espèces par carte²

Retrait en euros, dans ou hors pays de l'EEE

Paiement par carte²

En euro dans un pays de l'EEE

10,00 € /MOIS

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : les retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus³

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Avantages Tarifaires (hors jeunes 18-30 ans)

Dés souscription de 2 offres groupées de services, dont au moins une PREMIUM :
- 30% sur la cotisation de l'offre la moins chère.
(offre réservée aux sociétaires)

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courants illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un pocket chéquier sur demande

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euros à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait en euros dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait en devises hors pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Paieement par carte

En euro dans un pays de l'EEE

2,00 €/MOIS



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42,00 € / chèque**

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. Cette résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale

Cotisation à une offre groupée de services à destination des personnes protégées	Cotisation mensuelle
--	----------------------

Les offres groupées de services proposées aux personnes protégées comprennent :

- La gratuité des frais de tenue de compte
- La gratuité de certains frais liés au fonctionnement du compte : autorisation de prélèvement (dont frais de mise en place), mise en place d'un virement occasionnel ou permanent, quel que soit le canal utilisé
- La possibilité de recevoir un autre relevé de compte mensuel sous la forme papier selon la date choisie par le client

2,00 € / MOIS

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base

Envoi automatique de la carte en pli simple

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 €/MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) (Plus commercialisée depuis le 01/01/2025)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courants illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euros à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale d'Aquitaine

Retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paieement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi qu'en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Le Compte à Composer

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base

Frais d'envoi de chéquier en pli simple

Envoi de la carte en pli simple

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

3,15 €/MOIS*

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	1,70 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1000 €	2,80 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	3,20 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	2001 € et +	4,60 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,70 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 € à 800 €	2,30 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	2,80 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	3,50 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ²	2001 € et +	4,90 €/MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :

Assurance SécuriCOMPTE Plus³

SécuriCOMPTE Premium

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Commande de carte en urgence

Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

3,00 €/MOIS

PREMIUM

4,90 €/MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB

SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

2,40 €/MOIS

PREMIUM

3,80 €/MOIS

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

³ Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse Régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiements, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,31€ ET 5,35€
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,36€ ET 7,50€
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,51€ ET 9,87 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,88 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Cotisation de la 1 ^{ère} carte MCAS, Gamme Mastercard et Gold, visa, Cartwin (Mastercard et Gold), Visa Premier, Mastercard World Elite et Visa Infinite	-25 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Les comptes services Particuliers (CSCA) Ancienne gamme

CSCA Option 1 (Arrêt comm 18/05/2013)	6,70 €
CSCA Option 2 (Arrêt comm 18/05/2013)	9,70 €
CSCA Option 3 (Arrêt comm 18/05/2013)	11,70 €
CSCA INITIAL (Arrêt comm 15/04/2009)	6,70 €
CSCA MOZAIC (Arrêt comm 2009)	6,70 €
CSCA BIENVENUE (Arrêt comm 2009)	9,70 €
CSCA AVANTAGE (découvert < 160 €) (Arrêt comm 2009)	6,70 €
CSCA AVANTAGE (découvert > 160 €) (Arrêt comm 2009)	9,70 €
CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE (Arrêt comm 2009) (avec découvert jusqu'à 3050 €)	9,70 €
CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE (Arrêt comm 2009) (avec découvert jusqu'à 9000 €)	9,70 €



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant pour la clientèle identifiée en situation de fragilité financière et éligible à l'offre spécifique

• Plafond par opération ¹	4,00 €
• Plafond journalier	4,00 €
• Plafond mensuel ¹	25,00 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier mentionnés par le symbole ▲)

GRATUIT



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **25,00 €**

Frais par saisie-attribution ou conservatoire* **10 % DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE : 100,00 € SAISIE OPERANTE 85,00 € SAISIE VAINES**

Frais par paiement direct de pension alimentaire **10 % DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100,00 €**

Frais par saisie administrative à tiers détenteur* **10 % DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE : 100,00 € SAISIE OPERANTE 85,00 € SAISIE VAINES**

***Clientèle identifiée en situation de fragilité financière et éligible à l'offre spécifique**

• Saisie vaine **GRATUIT**
• Saisie opérante **PLAFOND MENSUEL 95,00 €**

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **20,45 €/CHÈQUE**

¹ Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,30 €
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision MURCEF	13,40 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ¹	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours)	50,00 €/CHÈQUE
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ²	
• Si l'opération < 20 €	Montant de l'opération 20,00 €
• Si l'opération ≥ 20 €	
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	
• Internet	GRATUIT
• En Agence	10,00 €
Frais de non-exécution de virement permanent ou occasionnel pour défaut de provision	GRATUIT
Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Mise sous surveillance carte	
• Contrôle de solde	GRATUIT
• Plafonds à zéro	GRATUIT
• Mainlevée d'une interdiction BDF carte	29,00 €

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **25,00 €/MOIS**
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

² Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs trimestriels ²	3,00 €

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ³	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis	NOUS CONSULTER
---------------------------------	----------------

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Non appliqué aux mineurs.

³ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 33.

Crédit renouvelable (suite)

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable Supplétifs

- Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- Une assurance emprunteur¹ : mensuelle, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré (nous consulter)

Frais de dossier

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel

NOUS CONSULTER

Financement spécifique

NOUS CONSULTER

Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]

NOUS CONSULTER

Prêt Rachat de crédit

NOUS CONSULTER

Frais de dossier²

- Prêt ≤ 50 000€
- Prêt > 50 000€

1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 75,00 € MIN!
1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Assurance Emprunteur

NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)

0 %

Eco-PTZ

0 %

Prêt à l'accession sociale (PAS)

NOUS CONSULTER

Prêt conventionné

NOUS CONSULTER

Prêt Épargne Logement

NOUS CONSULTER

Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

NOUS CONSULTER

Crédit relais

NOUS CONSULTER

Frais de dossier²

- Sur le prêt PAS
- Sur un autre prêt

1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
420,00 € MINIMUM - 500,00 € MAXIMUM
700,00 € MINIMUM

Assurance Emprunteur

NOUS CONSULTER

¹ Non applicable pour certains prêts réglementés, dont ECO-PTZ..

² Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Épargne Logement.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter ¹	30,80 €
Modification de la date d'échéance	30,80 €
Modification de la périodicité	30,80 €
Modification de garantie (par prêt)	350,00 €
Nantissement d'un produit d'assurance-vie (par prêt)	A PARTIR DE 110,00 €
Nantissement de Titres ou Epargne Externe (par prêt)	290,00 €
Nantissement de Titres ou Epargne Crédit Agricole Aquitaine (par prêt)	110,00 €
Attestations diverses liées au prêt	8,20 €
Réédition de tableau d'amortissement	
• Par Internet	GRATUIT
• En agence	8,20 €
Réaménagement de prêt	1 % DU CAPITAL
• Frais de dossier de réaménagement	550 € MINI 1 040€ MAXI
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	29,70 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	A PARTIR DE 135,00 €
Report d'échéance	41,00 €



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (PEL, CEL, PEP, LEP)	110,00 €
Mandat d'épargne (offre actilibre tandem) ²	4,80 €/TRIMESTRE
Mandat d'épargne + (offre actilibre tandem +) ²	9,90 €/TRIMESTRE

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri, Livret d'Economie Locale. Les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique suivante.

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance-vie)³

Frais d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

¹ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

³ Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.33.

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres (CTO), d'un PEA/PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres	GRATUIT
Transfert de compte-titres hors Crédit Agricole	
• Par compte	168,00 €
Transfert de PER compte-titres hors Crédit Agricole	168,00 €
Transfert de PEA/PEA-PME hors Crédit Agricole	MAX 150 €
• Par ligne titres cotés	15,00 €
• Par ligne titres non cotés	50,00 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique, recherche simple	11,50 €
Ordre annulé, non-exécuté	GRATUIT
Opérations sur titres non cotés	1,2 % du montant brut - Maxi 1 100,00 €
Conversion Titres en nominatif ou au porteur	22,00 €
Gestion conseillée	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée option Titres Vifs	NOUS CONSULTER
Mandats de gestion	NOUS CONSULTER
Pôle Bourse (abonnement mensuel)	11,30 €

Ordre de bourse en France et sur les bourses étrangères

(Frais de marché en sus, variable selon le lieu d'exécution + tarification place étrangère)

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET (tous supports)				
	ABONNEMENT	COURTAGE		
		≤ à 1 000 €	de 1 001 € à 3000 €	> à 3 000 €
InvestStore Initial	GRATUIT	1,00 € ¹	5,00 € ¹	0,15 %
InvestStore Intégral	120,00 € (GRATUIT à partir de 12 ordres/an)	1,00 € ¹	5,00 € ¹	0,15 %
Warrants	Forfait unique : 11,50 €			

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE (tous supports)		
	X % du montant de l'ordre	Montant minimum CTO
InvestStore Initial ²	1,20 %	16,40 €
InvestStore Intégral ³		

AGENCE (tous supports)		
	X % du montant de l'ordre	Montant minimum CTO
Ordre de bourse	1,20 %	16,40 €

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)		
	Courtage	Montant minimum CTO
InvestStore Intégral		
Ordre d'achat	0,018% du montant de l'ordre par jour de portage	5,50 €
Ordre de prorogation	0,35% du montant de l'ordre	20,50 €

¹ Dans les limites des plafonds de la Loi Pacte pour les PEA : 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés si elle est réalisée par voie dématérialisée, 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres non cotés.

² Service bourse en ligne : N° Téléphone 0 988 220 000

³ Service bourse en ligne : N° Téléphone 0 970 808 976

Les opérations sur l'Or

	Forfait	Taux	Montant minimum
Pièces et lingots	-	2,50 %	35,00 €
+ supplément sacs scellés (à l'unité)	10,00 €		
Frais d'essai/de réfection de bulletin/de retour	85,00 €		-
Autres opérations sur l'Or	NOUS CONSULTER		

AUTRES SERVICES

Commission sur OPC externe ¹	36,00 €
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Compte-Titres sans valeur	2,30 €

Droits de garde (facturation semestrielle par compte)

PAR AN			
	Valeurs CA	Valeurs hors CA	Valeurs étrangères
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,095 %	0,35 %	0,40 %
Frais fixes par ligne ²	2,20 €*	5,30 €*	5,30 €*
Montant maximum	450,00 €		

Compte-titres, PEA, PEA-PME avec PEB, valorisé moins de 3 000 €

PAR AN	
Forfait	20,00 € ²



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Économie Locale, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

¹ Dans la limite des plafonds légaux en vigueur pour les PEA/PEA-PME.

² Dans les limites du plafond de la Loi Pacte pour les PEA : 0,4% de la valeur du Plan. Majoration possible par ligne de 5€ pour les titres cotés et de 25 € pour les titres non cotés.

* Gratuit pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral.



Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans¹

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black et Mozaïc Black Sociétaire

La cotisation de ces cartes inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants :

- retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale,
- retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EtE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE),
- paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

GRATUIT

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Fourniture d'une carte de débit à autorisation systématique

- Cartes Mozaïc Retrait
- Mozaïc Black - Mozaïc Black Sociétaire²

16,30 €

27,60 €

Fourniture d'une carte de débit

(plus commercialisée depuis le 03/06/2021)

- Mozaïc Noire (débit immédiat)

27,60 €

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient des tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 15, 16 et 17. Ces tarifs sont fixés par palier en fonction de l'âge.

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3 €/ MOIS	6 €/ MOIS
Offre Premium	5 €/ MOIS	9 €/ MOIS
Offre Prestige	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 30%	

¹ Pour les mineurs, la souscription est effectuée par le représentant légal.

² Frais exonérés à l'étranger. L'exonération ne concerne pas les frais éventuels de conversion, les frais de change et les frais des banques étrangères.

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (pour les mineurs)	GRATUIT
Commission d'intervention (18 - 25 ans inclus) Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents Cf. page 24.	25 % PLAFOND MENSUEL 60,00 €

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert • Montant • Taux débiteur	NOUS CONSULTER NOUS CONSULTER
Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs trimestriels • Mineurs • 18 - 25 ans inclus	GRATUIT 3,00 €
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt	NOUS CONSULTER

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique «autres opérations liées aux crédits» p. 28

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME) pour les moins de 30 ans.	GRATUIT

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	NOUS CONSULTER
---	-----------------------



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance des accidents de la vie

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance dépendance :

fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance décès :

fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance multirisque habitation

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance garantie locative

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance deux roues

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance tous mobiles

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus¹	24,00 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15,00 €/AN/COMPTE	30,00 €/AN/COMPTE

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 300 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 500 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

¹ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.



Succession

Mineurs		GRATUIT
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ¹	Succession non complexe ²	GRATUIT
	Succession complexe ²	1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850,00€
Réédition des relevés de compte successions ³		33,00 €
Frais de dossiers non clos dans l'année ⁴		93,00 €



Bon à savoir !

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

¹ En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

² En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

³ Par compte et par an.

⁴ Uniquement dossiers ouverts avant le 13/11/2025.



Autres Services

Mon Sécuricoffre+

• 5 Go ^{1,2}	3,00 €/MOIS
• 50 Go ¹	5,00 €/MOIS

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée	NOUS CONSULTER
Conseil et structuration sur produits d'investissement	NOUS CONSULTER

Protection des particuliers

• la télésurveillance ³	NOUS CONSULTER
• la téléassistance à domicile ⁴	NOUS CONSULTER
• la téléassistance mobile ⁴	NOUS CONSULTER

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "	48,00 €/AN
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	------------

Merci pour l'info Premium (version numérique)

• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "	18,00 €/AN
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	------------

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

• Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an	12,00 €/AN
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	------------

¹ Conditions en vigueur au 02/06/2025.

² Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

³ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2123-12-23-20240389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

⁴ Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.



Autres Services (suite)

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **31,60 € / AN**

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) **22,90 € / AN**

Régál (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) **27,90 € / AN**

Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) **23,90 € / AN**

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) **49,80 € / AN**

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) **19,90 € / AN**

Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) **18,90 € / AN**



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40 ¹

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

¹ Pour tout opérateur en France Métropolitaine

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - fin de mois)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : MENTIONS LÉGALES

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Aquitaine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 491 (<http://www.orientas.fr>).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA: FR 95 352 358 865.

Les contrats d'assurance dommages

Le risque Perte d'emploi

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance.

Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

le PER est assuré par CAAR - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances. Siège social 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS.

Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques ».

APRIL INTERNATIONAL Care France - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (<http://www.orientas.fr>).

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.

Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par **Groupama Gan Vie** (garantie frais de santé), **Chubb Européen Group SE** (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par **EUROP ASSISTANCE FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny.

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

² La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

Le Monténégro, l'Albanie, la Macédoine du nord et la Moldavie ont intégré la zone SEPA au 05/10/2025.



Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service Écoute Clients

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations. Vous pouvez lui faire part de votre réclamation à l'oral (par exemple: au cours d'un entretien en agence avec votre conseiller ou par téléphone) ou par écrit (par exemple: par courrier à l'adresse postale de votre agence).

Dans le cas où vous avez formulé votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit.

Le service Écoute Client. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service Écoute client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Pour saisir notre service Écoute client, vous pouvez écrire à notre adresse Service Écoute Clients - Crédit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex, ou en allant sur notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine/particulier/form_demanderereclamation.html

Nous accusons réception par écrit à votre réclamation dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de son envoi. Nous apportons une réponse écrite à votre réclamation écrite au plus tard dans un délai de **2 mois** à compter de son envoi.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation écrite porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
 - Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
 - Concernant les contrats assurés par Prédica :
 - pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
 - pour un contrat de prévoyance, décès, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs:

CREDIT AGRICOLE ASSURANCE - Servie Réclamation TSA 82222 59652 Villeneuve d'Ascq cedex

- Concernant les contrats assurés par CAMCA : Credit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

En dernier recours amiable : le médiateur

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement amiable des différends avec nos clients. Si votre agence et le Service Écoute Clients n'ont pas pu répondre à votre insatisfaction ou si vous n'avez pas eu de réponse dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de la première réclamation, votre Caisse régionale de Crédit Agricole Aquitaine a mis en place une procédure de médiation.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- soit par mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- soit par voie postale : Le médiateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine, M. Xavier De KERGOMMEAUX, médiateur de la consommation- 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : de préférence par le formulaire électronique disponible sur le site internet de l'AMF www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou en scannant le QR code ci-dessous, ou encore par courrier postal, à l'adresse Le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2.



Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation :

- sur le site internet : www.mediation-assurance.org
- ou par voie postale : La médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

Nous vous informons que vous avez également la possibilité d'intenter une action judiciaire au civil

Conformément au Code Monétaire et Financier, vous pouvez résilier sans frais votre convention de compte de dépôt, si vous refusez les nouvelles Conditions Générales de Banque applicables avant la date d'entrée en vigueur proposée.

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT**

**ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ**

AQUITAINE



Ref 8031330

Document informatif à vocation non-publicitaire

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 491 - RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246 - IDU : FR234338_01DJRU

Pensez à l'environnement, imprimez cette plaquette seulement si nécessaire.

ADDENDUM
À partir du 29/04/2026

PARTICULIERS

Vos tarifs

au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur à partir du

29/04/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 29/04/2026.

Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que de leur prix.





Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte (cotisation prélevée annuellement ou mensuellement selon la carte)

CATÉGORIES DE CARTE

Carte de débit

	Débit immédiat ou Débit fin de mois annuel	Débit immédiat ou Débit fin de mois mensuel
Fourniture d'une carte de débit (à autorisation systématique)¹		
- Prélude ²	29,90 €	
- L'autre carte ▲●	19,80 €	
- L'Autre Carte Tutelle	19,80 €	
- Mastercard à autorisation systématique	38,00 €	
Fourniture d'une carte de débit internationale		
- Visa Classic, Mastercard Standard	50,00 €	4,16 €
- Mastercard Eko	36,80 €	
- Mastercard Globe Trotter ³	50,00 €	4,16 €
- Gold Mastercard, Visa Premier	145,00 €	12,08 €
- World Elite Mastercard, Visa Infinite	334,00 €	27,83 €
- Carte Gold Biométrique	160,00 €	

Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit fin de mois
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2 €/MOIS	-

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit fin de mois
Mastercard Cartwin ^{4*}	51,30 €/AN	51,30 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ^{4*}	140,00 €/AN	140,00 €/AN

* Uniquement commercialisée en Débit fin de mois sociétaire.

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ⁵⁻⁷	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire Aquitaine ⁵	10,30 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Nationale ⁷	19,80 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Tutelle	19,80 €/AN

¹ La carte à autorisation systématique peut être refusée par certains commerçants ou pour certaines opérations comme les péages d'autoroute ou certains parkings.

² Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023.

³ Carte non commercialisée depuis le 12/03/2025.

⁴ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention «Carte de CREDIT» au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat: le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin pose en sus la mention «DEBIT».
- carte à débit fin de mois (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement): le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement ou intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

⁵ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

⁶ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

⁷ Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023 pour la carte Libre Service Agence et depuis 2014 pour la carte Libre Service Bancaire Nationale.



Bon à savoir !



Lorsque vous souscrivez des parts sociales, vous détenez une carte bancaire sociétaire : celle-ci vous permet de disposer de Points OUI distribuables à l'association de votre choix. Le programme OUIJAGi! est un programme de valorisation du sociétariat. Pour plus d'informations: <https://ca-ouijagi.fr/>



Les cartes de paiement à débit fin de mois et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.



Sur un même compte uniquement :

- Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement, sauf cartes l'Autre Carte et Libre Service Bancaire Aquitaine, réduction de 40% sur la cotisation de la carte la moins chère
- En présence d'une formule Essentiel, Premium ou Prestige, la seconde carte bénéficiera d'une réduction de 40%, si elle est de gamme égale ou inférieure à la carte comprise dans la formule.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus).

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 / an exonérées

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit fin de mois) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple au domicile

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

33 €/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Païement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium²

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance :
SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régál, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

33 €/MOIS

Mon Sécuricoffre +

50 Go

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 3 / an exonérées

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple au domicile

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA³

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple au domicile

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an gratuits

Sociétaire
15,00 € /MOIS

Non sociétaire
16,00 € /MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Païement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : Les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

Sociétaire
15,00 € /MOIS

Non sociétaire
16,00 € /MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Standard Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple au domicile

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an gratuit

10€/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euros, dans ou hors pays de l'EEE

Paieement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus³

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

10€/MOIS

Avantages Tarifaires (hors jeunes 18-30 ans)

Dès souscription de 2 offres groupées de services, dont au moins une PREMIUM :
- 30% sur la cotisation de l'offre la moins chère.
(offre réservée aux sociétaires)

Offre Eko (offre commercialisée à partir du 29/04/2026 - Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

GRATUIT

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.

L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (suite)

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Paiement par carte ¹

En euro dans un pays de l'EEE

GRATUIT

Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »

**EN OPTION :
1€/MOIS**
(cotisation carte)

Paiement en euros dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus

Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ² ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois

**1€/RETRAIT
À PARTIR DU 4^{EME}
RETRAIT/MOIS**

Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois

**EN OPTION :
1€/MOIS**

¹ Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un pocket chéquier sur demande

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Paieement par carte

En euro dans un pays de l'EEE

2,00 €/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Ref 8031334

Document informatif à vocation non-publicitaire

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 491 - RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246 - IDU : FR234338_01DJRU

Pensez à l'environnement, imprimez cette plaquette seulement si nécessaire.